

## **Un nouveau Kulturkampf: Quelle Suisse voulons-nous ?**

Depuis la fin de la Guerre froide, la perception que la Suisse a d'elle-même et son image à l'étranger ont progressivement changé. Le changement s'est produit au cours d'une accumulation, unique dans l'histoire suisse, de débats et de décisions sur la politique de l'asile, des étrangers et vis-à-vis de l'Europe. Ils ont formé une campagne électorale permanente permettant d'agiter les esprits par deux oppositions médiatiquement efficaces: «le peuple contre l'élite» et «les autochtones contre les étrangers». Dans ce contexte, la Suisse a pris, dans l'esprit d'une majorité de ses citoyennes et citoyens, la forme d'une île sur les rives de laquelle le ressac de tous les maux du monde se déchaîne en menaçant de l'empoisonner. Notre pays est sur le point de se retirer dans un nationalisme endurci, une nouvelle étroitesse d'esprit et une dangereuse méconnaissance du monde. Dans la foulée, la perception de l'État, l'État de droit, mais aussi la culture politique, la concordance et la collégialité ont souffert.

La Suisse est devenue plus étroite d'esprit et infidèle à sa tradition humaniste. Au lieu d'une politique d'intégration et de migration, elle mène une politique isolationniste impuissante et largement symbolique. Elle se laisse leurrer par un antiétatisme grossier qui discrédite les institutions de notre État de droit et elle a réussi à plusieurs reprises déjà à créer une contradiction entre les droits de l'homme et la démocratie, bien que cette dernière ne puisse pas exister sans les premiers.

Simultanément, la Suisse a poussé à l'extrême sa politique fiscale et de promotion de la place économique pour les holdings, les sociétés «boîtes aux lettres», les fraudeurs fiscaux et les super-riches et toléré l'abus du secret bancaire au détriment de ses voisins et alliés pendant des décennies. La fin de la Suisse comme paradis fiscal et place économique de rêve opérant avec des moyens déloyaux a commencé. La Suisse s'est marginalisée et doit se plier à la pression de ses principaux partenaires commerciaux. Sa politique offshore a échoué.

Malheureusement, les dommages subis ne lui ont pas servi de leçon. La Suisse affronte la pression étrangère avec une incompréhension obstinée. La résistance des autres pays n'a fait que renforcer sa fixation sur ses intérêts propres et son aveuglement pour leurs préoccupations. Elle confond systématiquement la cause et l'effet. Au lieu de balayer devant sa propre porte, la Suisse se considère comme menacée de toutes parts. Ses œillères sont devenues plus grandes, non plus petites.

Acceptée à une courte majorité le 9 février dernier, l'initiative sur l'immigration de masse est une césure. La politique du bilatéralisme et d'insertion de la Suisse en Europe, obtenue avec beaucoup de peine et d'efforts, pourrait se terminer. Selon le calendrier du Conseil fédéral pour la mise en œuvre de l'initiative et les négociations avec l'UE, nous devons décider en 2016 si nous voulons aborder les problèmes actuels et rechercher des solutions en collaboration avec nos voisins et alliés, conformément aux traditions d'ouverture de notre histoire, ou si nous voulons

continuer à nous isoler. En effet, il n'est pas possible d'avoir les deux, à savoir maintenir les accords bilatéraux et dénoncer leur pièce maîtresse, la libre circulation des personnes. L'UE ne peut accepter la discrimination de certains de ses États-membres sans remettre ses fondements en question. C'est pourquoi la dénonciation de la libre circulation des personnes mettra en danger notre insertion économique et politique en Europe. Contrairement à ce que prétend sa propagande, l'UDC en était consciente avant de lancer son initiative «contre l'immigration de masse». Après coup, elle annonce désormais la couleur et attaque directement la libre circulation des personnes par son «initiative d'application».

La votation de 2016 ne concernera pas uniquement les aspects économiques des accords bilatéraux et les questions d'intégration de l'économie suisse dans l'espace européen. Il en ira de l'avenir la Suisse, de la question de savoir quelle Suisse nous voulons. Il s'agit d'un conflit culturel dans lequel s'opposent les tenants d'une Suisse à œillères et les défenseurs d'une Suisse ouverte au monde et humanitaire. Il faudra décider si nous voulons, contrairement à notre riche expérience, chercher notre bonheur dans une Suisse insulaire nébuleuse ou collaborer à résoudre des problèmes d'ordre supérieur.

## **I. Une Suisse aux œillères ou une Suisse humanitaire, ouverte au monde ?**

Les conflits culturels vivent de positions tranchées. L'UDC a réussi, en recourant aux mythes du XIX<sup>e</sup> siècle, à bricoler une perception de la communauté orientée sur le passé qui remplit l'absence d'orientation laissée par la fin de la Guerre froide et atténue ainsi la peur de la mondialisation économique. Le fait qu'aucune autre perception viable n'ait été développée pour la Suisse du XXI<sup>e</sup> siècle est un échec imputable aux autres forces politiques en Suisse. Désormais, il faut opposer à la Suisse aux œillères une Suisse ouverte au monde et humanitaire.

En effet, glorifier la patrie et la xénophobie, renoncer à des coopérations internationales et entretenir une opposition factice entre la démocratie et l'État de droit conduit à des blocages et à l'isolement. Cette approche paralyse l'État et affaiblit la collectivité tant sur les plans de la politique extérieure et intérieure que sur ceux de l'économie, de la science et de la culture. Simultanément, l'antiétatisme favorise les inégalités et sape la légitimité de l'État de droit démocratique.

Par opposition, le Club Helvétique défend une Suisse ouverte au monde, qui s'engage pour résoudre en commun des problèmes d'ordre supérieur; une Suisse qui défend les droits de l'homme et les applique; une Suisse compétitive, politiquement, économiquement et culturellement branchée qui pratique une politique sociale et fiscale équitable.

Sur quoi se basent ces deux perceptions de la Suisse ?

## La Suisse aux œillères

### 1. Le peuple foncièrement bon et l'élite maléfique: la «décitoyennisation»

Idéologiquement, la Suisse aux œillères s'alimente au mythe ancestral d'un peuple simple, sincère et vertueux, qui a toujours dû se défendre contre l'étranger et la domination des élites. Les individus composant ce peuple sont tous artisans de leur propre bonheur et vivent dans de petites cellules familiales classiques. Le mal provient d'en haut et de l'extérieur. Il tente de séduire le bon peuple, de l'exploiter, de lui mentir et de le tromper.

Au fond, nous savons tous que ce mythe est complètement faux. Les élites et les étrangers ne sont pas tous mauvais, et le peuple n'est pas au-dessus de tout soupçon non plus. Depuis longtemps, les individus ne vivent plus tous dans la famille classique et celle-ci n'est pas nécessairement un berceau de la démocratie. Nous ne sommes pas tout bonnement seuls responsables de notre bonheur ou de notre malheur. L'inégalité des chances et des destins existe: les causes de l'émigration, à savoir la pauvreté, la fuite devant la persécution politique, les guerres, les crises, le chômage, ne touchent pas tout le monde et surtout pas avec la même intensité.

En réduisant la politique à l'opposition entre le peuple et la classe politique et à celle entre les autochtones et les étrangers et en voyant partout des parasites sociaux, on crée de toutes pièces des sujets pour entretenir un climat d'indignation, on détruit à terme la Suisse libérale et on discrédite ses institutions étatiques. La réduction de la politique à cette opposition caractérise toutes les forces populistes de droite en Europe, depuis la Lega Nord en Italie jusqu'aux Vrais Finnois, depuis le Front National en France jusqu'à la Fidesz en Hongrie. Toutefois, ces groupements sont des partis nouveaux. En Suisse, en revanche, ces contenus de la droite populiste ont été introduits dans un parti traditionnellement bourgeois, raison pour laquelle la déviance croissante par rapport aux principes libéraux, sa «décitoyennisation» n'est pas perçue aussi nettement.

### 2. Une démocratie sans droits fondamentaux ni droits de l'homme s'abolit elle-même.

Dans la Suisse des œillères, seul «le peuple» serait souverain. Un vote majoritaire sans aucune limite devrait décider qui dispose de quels droits et qui, surtout, doit en être excepté. La «décision démocratique» doit primer, même au prix du viol des droits fondamentaux et des droits de l'homme. Cette attitude a pris le dessus dans plusieurs votations et en particulier dans le droit applicable aux étrangers. Par l'initiative sur «l'internement à vie» en 2004, celle sur pour «l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine» de 2008, celle «contre la construction de minarets» de 2009, celle «pour le renvoi des étrangers criminels» de 2010 et aussi par «l'initiative anti-pédophile», nous avons introduit dans notre constitution des contradictions aux droits fondamentaux.

Les droits fondamentaux et les droits de l'homme, garantis dans la Constitution fédérale et dans la Convention européenne des droits de l'homme, sont applicables indistinctement à tous les êtres humains. Ils sont valables pour tous. Ils se fondent sur la conviction que tous les êtres humains, indépendamment de leurs différences, ont une valeur et une dignité égales et, par conséquent, des droits égaux. La démocratie se fonde elle aussi sur l'égalité des hommes et en déduit un droit universel de participation à la vie politique. L'État de droit et la démocratie sont ainsi inséparablement liés entre eux.

Une politique accordant au «peuple» la totalité du pouvoir de décider ce qui est juste ou injuste met en danger les droits fondamentaux et les droits de l'homme. Elle légitime une domination illimitée de majorités exclusives, un pouvoir qui peut prévoir une inégalité de traitement et violer le principe de l'égalité des droits. Elle sape ainsi les fondations sur lesquelles repose l'État de droit et donc la démocratie. Car la démocratie tire sa légitimité non seulement de l'égalité des droits de participation, mais aussi de l'égalité devant la loi et des droits de l'homme pour tous les membres de la société.

L'État de droit est donc inséparable de la démocratie. Pour que le pouvoir du peuple ne sombre pas dans l'arbitraire, le pouvoir de l'État est divisé, depuis Montesquieu et donc aussi dans notre Constitution fédérale, en pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Même le pouvoir législatif ne peut restreindre les droits fondamentaux et les droits de l'homme, sinon pour maintenir l'ordre public et seulement dans une mesure proportionnelle jugée appropriée par rapport à la mise en danger potentielle de cet ordre. Pour garantir les droits fondamentaux et les droits de l'homme, il faut une instance indépendante habilitée à examiner la limitation des libertés individuelles sous l'angle de sa proportionnalité dans les cas d'espèce. Les initiatives populaires de ces dernières années ont remplacé cet examen indépendant et cette nécessaire et soigneuse pesée des intérêts par des automatismes qui empêchent des juges indépendants d'appliquer le droit dans les cas d'espèce. Elles violent ainsi les garanties de l'État de droit.

En rendant la démocratie absolue, des majorités exclusives peuvent intervenir de façon arbitraire dans les droits fondamentaux et les droits de l'homme des citoyennes et des citoyens et de déroger par des initiatives populaires aux principes constitutionnels d'égalité de traitement et de proportionnalité. La démocratie absolue tend vers le totalitarisme. Par ce moyen, le pouvoir du peuple devient arbitraire. La démocratie sape ainsi son propre fondement et s'abolit elle-même. Non seulement nous nous écartons alors de nos propres traditions, des garanties de l'État de droit et des libertés démocratiques, mais nous devrions logiquement résilier aussi la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) et quitter le Conseil de l'Europe. A l'extérieur de ceux-ci, nous trouverions alors comme seul partenaire la Biélorussie autocratique.

### 3. Mondialisation pour les multinationales, bâtons dans les roues pour la Suisse des PME

Alors que la Suisse des œillères veut se découpler de l'Europe pour se retirer dans son propre droit, son économie devrait, elle, s'ouvrir et s'internationaliser. Paradoxalement, la politique économique extérieure de l'UDC vise une Suisse largement reliée au monde entier, desservant de manière compétente et efficace les intérêts des partenaires économiques européens et extraeuropéens en faisant de notre pays un lieu idéal pour établir des sièges principaux d'entreprises actives dans le monde entier. Simultanément, les tenants de cette politique économique sont convaincus que la Suisse aura d'autant plus de succès pour tisser des liens avec le monde qu'elle se distanciera plus radicalement de l'ordre économique et juridique de l'UE. Quels sont les atouts d'une Suisse qui, en tant que nation économique, ne veut rien savoir des «juges étrangers», mais veut en revanche profiter de façon innovante et flexible d'une économie mondiale intégrée?

Les cartes sont avant tout inégalement distribuées. L'accès au marché et à l'espace juridique de l'UE n'a pas la même importance pour tous les acteurs. Nestlé, UBS, CS, Swiss Re, Novartis et Ems Chemie etc. surmontent habilement toutes les frontières politiques. Leurs conseillers juridiques opèrent avec autant de facilité dans les systèmes juridiques des Etats-Unis ou de la Chine que dans les systèmes de non-droit d'un nombre non négligeable d'États qui ne peuvent pas ou plus exercer leurs fonctions de base (failed states). Certes, les multinationales aussi attachent de l'importance à la sécurité du droit; mais elles peuvent émigrer, choisir les sites les plus avantageux tout en s'assurant un accès à l'espace juridique de l'UE par le truchement de leurs filiales. En revanche, la Suisse des PME reste tributaire de la protection juridique offerte par les conventions internationales. Du fait de son lien étroit avec les hautes écoles (spécialisées) et avec le marché suisse du travail, elle dépend du libre accès, garanti en droit, au marché européen, malgré toute sa force d'innovation. Sinon, elle s'expose à des risques incalculables. Mettre les bâtons dans les roues de la Suisse des PME signifie non seulement affaiblir sensiblement la création de valeur de la Suisse et la désindustrialiser, mais en outre la rendre dépendante du risque cumulé des multinationales qui optimisent leurs domiciles et des décisions prises dans des centrales de commandement étrangères dont les cultures sont souvent tout-à-fait différentes.

### 4. Le démantèlement des acquis sociaux: Des chances inégales

La Suisse aux œillères part du principe que chacun est l'artisan de son propre bonheur. Elle mise sur la famille traditionnelle, bien que celle-ci soit de moins en moins répandue. La famille traditionnelle devient donc une icône. Toute forme de vie qui s'en écarte est qualifiée d'erronée. Les institutions sociales étatiques qui servent à garantir les citoyens contre les aléas de la vie, ne sont soutenues que dans la mesure où elles correspondent aux vues idéologiques de cette Suisse aux œillères. C'est pourquoi l'AVS, qui fait partie jusqu'à ce jour de l'identité Suisse,

reste pour l'instant inattaquable. En revanche, des formes plus récentes de pauvreté et d'exclusion ne sont pas considérées comme des risques. En matière de chômage, de déficits éducatifs, de maladie, de pauvreté et d'exclusion, chacun porte sa propre responsabilité. Les causes structurelles de la pauvreté et de l'exclusion, comme la conjoncture, les distorsions du marché du travail, les exigences élevées à l'égard de la productivité, l'inégalité des chances en matière de formation etc. ne justifient pas de responsabilité communautaire.

Pour immuniser la population contre les situations problématiques en matière sociale, les défenseurs de la Suisse aux œillères lancent leurs campagnes populistes. Celles-ci suivent un schéma simple. D'abord, ils jettent le discrédit sur les groupes indésirables (demandeurs d'asile, invalides, bénéficiaires d'aides sociales etc.). Les cas de fraude et les cas isolés qui existent dans n'importe quel système sont montés en épingle et des groupes entiers exposés au soupçon généralisé. La diffamation de certains groupes se prolonge dans le discrédit jeté sur les institutions qui s'occupent d'eux (services sociaux, organes pénitentiaires, écoles, programmes d'intégration etc.). Celles-ci sont accusées de mener une politique trop laxiste et de dorloter les bénéficiaires. Ce procédé permet de jeter le doute sur ces institutions et les normes en vigueur. Les campagnes débouchent finalement sur des propositions discriminatoires, sur la réduction des prestations et la suppression ou la limitation des droits.

Les défenseurs de la Suisse aux œillères savent ainsi la solidarité comme principe de base de la vie en société. Ils refusent d'admettre que la pauvreté et l'exclusion puissent avoir des causes sociales et qualifient de profiteurs les groupes désavantagés. La Suisse aux œillères élimine ainsi la «question sociale» et transforme la politique sociale en politique d'économies. Au lieu de promouvoir l'égalité des chances, elle cimente l'inégalité sociale.

Sous prétexte d'être proche du peuple, un tel changement de polarité sert les intérêts des riches et leurs privilèges. Simultanément, il retire à la collectivité les moyens nécessaires et force les budgets publics à procéder à de nouveaux démantèlements sociaux.

Or, l'histoire reste à écrire. Elle peut être influencée mais, pour y arriver, il faut avoir une perspective. L'histoire est écrite par celui qui, dans le débat politique, parvient à imposer sa perspective face à celle des autres.

Personne ne nous oblige à réduire la réalité multiple des sociétés modernes à une notion de peuple fondé sur l'ascendance. Personne ne nous oblige à renoncer à l'héritage des lumières, à l'état de droit libéral et démocratique, en échange d'une démocratie totalitaire. Nous ne sommes pas forcés de découpler la Suisse de l'évolution économique et juridique de l'Europe, d'élever des barrières commerciales pour nos PME et de miser sur un paradis offshore permettant aux riches et aux multinationales de ce monde d'optimiser leurs impôts. Personne ne doit parvenir à discréditer les groupes défavorisés, à démanteler les droits sociaux et à affaiblir la légitimation des institutions étatiques. En effet, elle existe, l'autre Suisse, la meilleure!

## **La Suisse humanitaire ouverte au monde du XXI<sup>e</sup> siècle**

### 1. La Suisse comme démocratie informée

L'apogée des idéologies politiques appartient au passé. La défense commune durant la Guerre froide a atténué les antagonismes entre les partis politiques. Le lien étroit entre les partis et les milieux sociaux s'est relâché et dissous. Jusque dans les années 1980, les journaux de partis dans les quatre régions linguistiques assuraient le pluralisme des idées, des opinions et des acteurs. Entre temps, la diversité de la presse d'opinion a fait place à un système médiatique commercialisé fortement concentré. Les médias gratuits et le journalisme au rabais y sont les plus répandus. De nos jours, celui qui crie le plus fort et mène la politique la plus simplificatrice et divise le monde en bons et en méchants rencontre le plus large écho.

Une démocratie informée vit de l'échange et de la pesée des arguments. Elle n'a que faire de l'indignation entretenue en permanence, de la bipolarité entre le peuple et la classe politique, entre les autochtones et les étrangers entretenue par la politique et les médias. Pour qu'au Parlement et dans l'opinion publique les meilleurs arguments puissent s'imposer, il faut des médias qui fournissent des analyses fondées sur la connaissance des sujets et qui puissent se le permettre. Cela manque plus que jamais. En effet, la montée de la Suisse aux œillères va de pair avec une concentration de médias unique dans l'histoire suisse, une sensationnalisation croissante, l'expansion d'un journalisme au rabais de faible qualité et criard et une réduction massive du journalisme professionnel d'information.

Une démocratie qui se respecte veille à ce que la pluralité des opinions puisse s'exprimer dans son paysage médiatique et qu'un débat public digne de ce nom puisse avoir lieu. En aucun cas elle ne définit les contenus, mais elle lutte contre les distorsions du marché, encourage l'indépendance des rédactions, soutient le service public et crée un contrepoids à la migration des moyens publicitaires vers les entreprises multinationales et leurs moteurs de recherche, réseaux sociaux et rubriques en ligne.

Une démocratie informée ne se conçoit pas comme une île, mais affronte les réalités d'aujourd'hui. Elle reflète les changements qui résultent pour la Suisse au sortir de la Guerre froide, à savoir: le déplacement des priorités mondiales d'ouest en est, dans l'espace Asie-Pacifique; la disposition réduite des autres pays de considérer la Suisse comme un cas spécial; et la nécessité qui en découle de faire sa place dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle comme d'autres pays européens ordinaires et en collaboration avec ceux-ci.

## 2. La Suisse comme pionnière humanitaire et intermédiaire estimée dans la politique intérieure mondiale

La Suisse entretient depuis toujours de bonnes relations avec toutes les nations, en insistant sur le rôle-clé du droit international, en s'engageant pour le dialogue intergouvernemental et le règlement pacifique de conflits, en défendant les droits de l'homme et l'humanité, en offrant ses «bons offices» et en investissant dans la coopération au développement dans le but, fixé dans la constitution, de réduire la détresse et la pauvreté afin de promouvoir les droits de l'homme et la démocratie, en contribuant à une coexistence pacifique et en maintenant les bases existentielles naturelles de la vie humaine. Il convient de renforcer ces points forts de notre politique extérieure. Ils procurent au petit État qu'est la Suisse une estime et un poids dépassant largement sa taille «naturelle» et permettent à notre pays, qui ne mène pas et ne peut mener une politique de puissance, d'intervenir comme intermédiaire dans des conflits nationaux et internationaux. C'est ainsi que la Suisse rend aujourd'hui déjà de bons services au sein de l'OSCE, de l'ONU et de ses organisations affiliées.

Il est d'ailleurs dans son propre intérêt de renforcer les points forts de sa politique extérieure. En effet, comme petit État qui gagne un franc sur deux à l'étranger, la Suisse est tributaire de la paix et de la stabilité, de la sécurité juridique dans ses relations internationales et, de ce fait, du droit international.

Des défis particuliers incombent à la Suisse d'aujourd'hui du fait de sa tradition humanitaire. Pour la première fois depuis la Seconde guerre mondiale, le nombre de réfugiés de guerre qui n'ont pu sauver que leur vie, dépasse les 50 millions. L'augmentation du nombre d'États en déliquescence, de guerres civiles et de détresses existentielles dans de grandes parties du Proche et du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord montre qu'après la fin de la Guerre froide, la politique intérieure mondiale n'a pas encore réussi à se réorganiser. La réponse de l'UE et de la Suisse, en tant que membre de l'Espace Schengen, au problème des réfugiés consiste pour l'essentiel à renforcer la «Forteresse Europe». Par là, l'Europe ne se montre pas à la hauteur du problème des réfugiés, ni de ses engagements humanitaires. Le problème ne s'arrête pas aux frontières extérieures de l'espace Schengen. On ne pourra parler de politique des réfugiés au vrai sens du terme qu'à partir du moment où celle-ci fera de la stabilité du monde au-delà de nos frontières un objectif central, en aidant les réfugiés à survivre et en leur offrant des perspectives, grâce à l'aide humanitaire et la collaboration au développement dans les régions concernées et les régions avoisinantes envahies par des flots de personnes déplacées. La politique des réfugiés et celle de la migration sont indéniablement des défis qui ne peuvent être relevés qu'après entente entre les États et par des efforts communs. La responsabilité ne peut en être rejetée sur les pays ayant une frontière extérieure. Elle doit au contraire être assumée collectivement, compte tenu des capacités économiques de chacun. Dans ce secteur, la Suisse, avec sa tradition humanitaire, devrait jouer un rôle de leader d'opinion et de pionnier, comme au temps de la fondation de la Croix Rouge.



### 3. La Suisse des droits fondamentaux et des droits de l'homme

Notre Constitution fédérale est l'une des plus vieilles constitutions du monde. L'État fédéral suisse était, en 1848, la première démocratie libérale et un État de droit en Europe. Les fondateurs de notre État fédéral étaient unanimement d'avis que le but de la démocratie ne pouvait pas être la liberté illimitée d'une majorité, mais la liberté de tous. C'est pourquoi les droits fondamentaux et les droits de l'homme font partie de notre héritage politique, de l'image que notre nation se fait d'elle-même et des caractéristiques essentielles de notre État. Ils sont obligatoires pour tous les organes étatiques, en particulier pour le législateur.

Dans notre État fédéral, les droits fondamentaux n'ont jamais été créés et imposés par l'État, mais toujours reconnus et garantis par celui-ci. La dignité humaine, la liberté et l'égalité devant la loi ne sont pas négociables. Elles constituent la légitimation et la base de l'État de droit démocratique et par là le cadre juridique obligatoire de la politique. Elles forment le droit d'ordre supérieur

Depuis toujours, La Suisse s'est efforcée d'ancrer les droits fondamentaux et les droits de l'homme dans le droit international. Le Neuchâtelois Emer de Vattel a fait paraître en 1758 son ouvrage «Droit des gens» qui a influencé la Constitution américaine (Virginia Bill of Rights), laquelle a servi de modèle à notre Constitution fédérale. Il souligne, dans ses contributions à la philosophie du droit qui marquent jusqu'à ce jour notre compréhension du droit international, le caractère supérieur des droits fondamentaux et des droits de l'homme.

En matière de droit international, la Suisse a fait œuvre de pionnier. Ce qui précède s'applique au droit international humanitaire, dont Henry Dunant a jeté les bases avec la première Convention de Genève et que les impulsions décisives du CICR ont perfectionné. La Suisse a également fourni d'importants travaux préliminaires en matière de conventions internationales dans d'autres domaines, par exemple en droit commercial international (OMC) ou en faveur de la justice internationale à La Haye (Max Huber).

Il convient de poursuivre cette tradition et de la développer. L'art. 54 de la Constitution fédérale affirme que le respect des droits de l'homme et la promotion de la démocratie font partie des objectifs élémentaires de notre politique étrangère. Nous ne réussirons à renforcer les droits de l'homme et la démocratie dans le monde entier que si nous nous engageons sur le plan international et dans les organisations internationales et si nous recherchons l'échange d'expériences et de valeurs communes. De même, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que nos conseils et nos propositions en vue de pratiquer les droits de l'homme soient écoutés et pris au sérieux si nous ne sommes pas nous-mêmes prêts à accepter des remarques et des critiques concernant notre propre pratique en matière de droits de l'homme. Comment voulons-nous enrichir le processus de civilisation par le droit international si nous quittons des institutions essentielles de défense des droits de l'homme?

#### 4. Des armes égales pour la Suisse économique

Ce sont avant tout les entreprises les plus innovatrices de l'économie suisse, les PME, qui ont besoin, pour déployer leurs relations économiques transfrontalières, de communautés de droit stables ayant un cadre juridique avec lequel elles peuvent se familiariser toujours mieux au fil du temps. Elles s'exposent à des règles qui ne sont pas toujours simples, mais compréhensibles et dans l'ensemble sûres. Elles apprennent à connaître les processus qui fixent les règles du jeu et comprennent que des «juges étrangers» peuvent aussi les aider à faire valoir leurs droits là où leur propre juridiction ne peut rien pour elles. Des relations étroites et fiables avec l'UE sont bien entendu à la fois la conséquence naturelle et la condition préalable de leur quotidien économique. Les PME découvrent ainsi que la politique économique de l'UE repose sur les mêmes principes d'ordre libéral que les lignes directrices économiques de leur propre pays: confiance dans les prestations de coordination des marchés, mais aussi prise de conscience du fait que la politique gouvernementale en matière d'éducation, de prévoyance sociale, d'environnement et d'aménagement du territoire est indispensable. Elles connaissent également l'importance de l'apprentissage social dans un monde complexe, parce que le développement à long terme ne peut pas se faire à partir d'informations du marché et encore moins être dirigé en fonction de celles-ci.

Toutefois, après les dernières élections parlementaires européennes, les rapports de force politiques au sein de l'UE et sa structure institutionnelle semblent commencer à changer. Pour de nombreux observateurs, les valeurs actuellement en jeu sont précisément celles qui comptent le plus: la stabilité et la fiabilité du système et du droit économiques. Le Club Helvétique considère que ces craintes sont infondées. L'UE est actuellement soumise à des processus de démocratisation et de pluralisation de la structure des partis. L'UE et ses décisions sont mieux perçues et plus largement débattues dans les médias nationaux. A l'avenir, il sera plus difficile d'amender le droit et de légiférer, parce que l'opposition politique ralentit le rythme du changement comme dans toutes les démocraties.

La Suisse serait bien avisée de ne pas se distancer d'un système économique si vaste qu'il place même les multinationales et l'industrie de la finance face à leurs responsabilités et peut nous préserver des conséquences négatives d'une concurrence débridée en matière d'impôts et de domiciles.

En revanche, le repli sur une politique économique exclusivement nationale n'est ni libéral, ni appelé à réussir. La Suisse ne ferait que gêner ses PME innovatrices et attirer en échange encore plus d'entreprises boîtes aux lettres peu sérieuses et de holdings d'entreprises de réputation sulfureuse. Comme les expériences faites par notre économie financière l'ont montré, les modèles d'affaires reposant sur des bases non éthiques et appliqués au détriment de tiers ne sont pas rentables à la longue. La réputation longtemps entretenue de sérieux de la place financière helvétique a été détruite dans les plus brefs délais. En dernière analyse, c'est la collectivité qui est tenue responsable des violations des bases éthiques de

l'activité économique. Ce sont elle et la cohésion sociale qui supportent le dommage causé par la cupidité déchaînée d'une économie offshore ténébreuse.

La Suisse économique, en revanche, cherche à donner à ses PME des armes égales pour accéder à l'Europe et au monde. Elle se compose d'une place financière sérieuse, qui évite d'accueillir les capitaux en fuite et l'argent souillé de sang, et d'entreprises multinationales responsables qui reconnaissent qu'elles vivent en premier lieu dans un monde de parties prenantes stables et non d'actionnaires labiles.

## 5. La Suisse prévoyante et respectueuse de l'environnement

Les Suissesses et les Suisses sont prévoyants et soucieux de sécurité. Nulle part au monde ne dépense-t-on plus d'argent pour les assurances qu'en Suisse. Non seulement les individus, mais également les collectivités publiques sont bien avisées de regarder vers l'avenir et d'être prévoyantes. Il a été bénéfique pour notre pays de prendre des décisions politiques dans de nombreux cas selon le principe de la prévoyance: dans la politique de l'éducation et de la science, de la sécurité et en matière économique.

En politique environnementale et énergétique, la vision à long terme et la prévoyance sont essentielles. Dans ce domaine, la Suisse entretient une tradition. Elle était une pionnière en matière de protection des eaux et grâce aux mesures de protection et aux stations d'épuration, la qualité de nos eaux est exemplaire. La Suisse dispose d'une infrastructure performante et de normes élevées en matière d'élimination des déchets. Les polluants atmosphériques ont pu être nettement diminués eux aussi. La Suisse crée des incitations pour réaliser des améliorations et des économies dans le secteur énergétique et encourage les énergies renouvelables quand elles sont écologiquement judicieuses. Toute une série de communes a souscrit à l'objectif de la société des 2000 watts et le nombre de communes suisses portant le label «cité de l'énergie» s'accroît chaque semaine.

Néanmoins, l'empreinte écologique de la Suisse, projetée à l'échelle de la population mondiale, représente encore 2,8 planètes. Nous couvrons nos besoins énergétiques à 80% par des importations, la plus grande partie sous forme de combustibles fossiles. En matière de biodiversité de la faune et de la flore, 36% des espèces indigènes sont sur les «listes rouges». Elles sont portées disparues, déjà éteintes ou en tous cas fortement menacées.

Une Suisse tournée vers l'avenir et prévoyante veut laisser de bonnes perspectives aux générations futures. Elle s'efforce d'être efficace en matière de ressources. Une partie de notre industrie productrice a saisi l'occasion pour développer des produits et des processus permettant de créer une valeur ajoutée plus élevée avec moins de matière et d'énergie, et tout ceci à des prix inférieurs. Non seulement elle réduit ainsi la consommation de ressources, mais augmente

simultanément la compétitivité de la Suisse. Pour que cette attitude se répande plus largement dans l'économie et la population, il nous faut modifier le cadre juridique et économique de façon à récompenser les innovations qui ménagent l'environnement et diminuent la consommation de ressources.

L'une des ressources qui caractérise la Suisse et façonne son identité comme nulle autre, ce sont nos paysages. Nous devons en prendre soin et les préserver le territoire du mitage. Du fait de l'urbanisation croissante, les paysages n'en deviennent que plus précieux et doivent être développés de façon à conserver le potentiel de suissitude, de nature, de beaux paysages, de haute qualité de vie pour les générations futures.

Une Suisse qui sait anticiper et prévoir est consciente que la politique de protection de l'environnement fait partie intégrante de la politique internationale. Les changements climatiques, le retrait des glaciers, les inondations et les glissements de terrain ne sauraient être arrêtés par une politique environnementale limitée au territoire national. Pour réussir, une politique environnementale appelle des relations internationales, une action commune et des accords contraignants, c'est-à-dire un droit environnemental international.

## 6. La Suisse socialement et fiscalement juste

La Suisse possède également une tradition d'équité en matière de politique fiscale et sociale. Celle-ci s'est développée en même temps que la démocratie, au fil de l'histoire sociale des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les institutions sociales sont son héritage. Elles représentent globalement un réel succès. Les défauts, doubles emplois et erreurs d'attribution ne doivent pas être passés sous silence, mais supprimés dans le cadre de processus politiques constructifs. Pour cette raison, la politique sociale doit remédier aux causes structurelles de la pauvreté et de l'exclusion et relever le défi des changements sociétaux. Elle doit également prendre en considération les effets de la mondialisation sur l'évolution sociale en Suisse.

Une politique sociale et fiscale équitable s'appuie sur les deux principes fondamentaux de la solidarité et de la responsabilité individuelle inscrits dans la constitution. Ceux-ci doivent être appliqués à la vie réelle et aux chances qu'elle offre, et concrétisés en permanence dans le cadre de processus de négociation politique. Pour la sécurité sociale, la confiance et la prévisibilité sont essentielles. C'est pourquoi les institutions sociales doivent être aménagées d'une façon financièrement durable.

L'État social juste n'exclut pas les gens, mais leur offre des chances et des perspectives de vie. La justice sociale signifie d'ailleurs davantage que la redistribution financière; elle inclut des possibilités de participation à la vie sociale et politique. La justice fiscale en forme le reflet. Une imposition unilatérale de la classe moyenne érode la cohésion sociale. Le report des risques privés sur la

communauté des contribuables, pratiqué de plus en plus souvent, doit être combattu. Il faut trouver des moyens plus efficaces pour rendre l'optimisation fiscale plus difficile, tant pour les personnes que pour les entreprises, et pour obliger celles-ci à contribuer dans une mesure correspondant à leur capacité. Un écart de richesse croissant est nuisible à un développement harmonieux de la société et à sa cohésion. Il est contraire à la tradition d'une Suisse recherchant la justice sociale et fiscale.

## 7. La Suisse comme lieu de réflexion culturelle et scientifique créatrice

En Suisse, il existe une diversité culturelle impressionnante. Fondée sur la tradition locale, elle est alimentée par le discours artistique et scientifique mondial. Compte tenu de sa taille, la Suisse doit être considérée, comme l'un des pays les plus performants du monde en matière de recherche scientifique. Elle n'occupe cette position que parce qu'elle entretient des contacts internationaux intenses et parce que la qualité, dans les sciences et la recherche, ne tient pas compte des frontières nationales. La qualité et l'attrait des universités suisses ne revêtent pas seulement de l'importance comme moteurs de développement économique. Tant les arts que la recherche représentent des fenêtres ouvertes sur le monde; ils compensent ainsi les dimensions géographiquement limitées de notre petit pays. Une Suisse aux œillères supprimerait le terreau nourricier de ces deux domaines et nous réduirait au provincialisme.

## II. Quelle Suisse voulons-nous ?

Après des années de simplification, durant lesquelles le populisme de droite s'est déchaîné contre les étrangers et la classe politique, transformant des cas isolés en scandales pour faire bouillir l'âme du peuple, réduisant la réalité politique à quelques oppositions factices et alimentant ainsi le populisme médiatique, nous allons nous retrouver dans deux ans à une croisée des chemins décisive. Il nous reste deux ans pour extraire le débat de sa fixation populiste de droite et pour l'ouvrir aux questions décisives. Quelle Suisse voulons-nous? Nous avons le choix suivant:

### 1. La Suisse aux œillères

Sous l'influence de la propagande et dans l'esprit de nombreuses citoyennes et citoyens, la Suisse est une île des bienheureux. Elle est habitée par un peuple bon et vertueux qui décide de tout de façon illimitée, vit dans des familles traditionnelles et doit constamment se défendre contre les méchants étrangers et la classe politique.

A l'exception de la chance de vivre dans ce pays, ce mythe a tout faux. Nous ne sommes pas une île. «Le peuple» n'existe pas plus qu'une hiérarchie morale entre le «bon» peuple et les «méchants» étrangers et les élites. Nombreux sont ceux qui ne

vivent plus dans des familles classiques. De plus, nous ne sommes pas toujours responsables de ce qui nous arrive dans la vie.

En choisissant la Suisse aux œillères, nous nous plaçons d'abord du côté des États de non-droit. Nous rompons avec la tradition des droits fondamentaux et des droits de l'homme inscrits dans la Constitution fédérale et dans la Convention européenne des droits de l'homme, nous abandonnons l'État de droit libéral et démocratique et nous remettons en question le principe d'égalité sur lequel repose la démocratie. Hors du Conseil de l'Europe, il ne nous reste plus qu'un partenaire sur notre continent: la Biélorussie autocratique.

Si nous optons pour cette Suisse, nous choisissons deuxièmement une politique économique extérieure qui met les bâtons dans les roues des PME pour l'accès au marché européen et continue à promouvoir la désindustrialisation de notre pays. En même temps, nous restons des profiteurs, nous mettons en place des refuges fiscaux pour les entreprises multinationales, nous nous exposons à une pression croissante de la part des pays membres de l'OCDE et nous accroissons notre dépendance à l'égard des réfugiés fiscaux et des entreprises de réputation douteuse qui recherchent l'optimisation fiscale.

Si nous choisissons cette Suisse-là, nous nous dirigerons troisièmement vers un pays glacial en matière de politique sociale et fiscale, remettant en question l'héritage des institutions sociales de ces 150 dernières années, le consensus social, le bien-être économique et la paix du travail. Nous choisissons une Suisse qui ferme les yeux devant la pauvreté et l'exclusion, parce qu'elle ne veut s'occuper ni de leurs causes ni de leurs victimes; et pour finir, nous nous décidons en faveur d'une Suisse qui déclare la famille traditionnelle et ses rôles de genre comme modèle et référence.

## **2. La Suisse ouverte au monde et humanitaire**

Si nous choisissons la Suisse ouverte au monde et humanitaire, nous nous décidons premièrement pour une démocratie informée qui assure que la douce force de persuasion du meilleur argument ne disparaisse pas dans le vacarme du populisme politique et médiatique. En même temps, nous maintenons la tradition de la concordance qui vise à résoudre les problèmes ensemble au service de tous et maintient des relations respectueuses avec autrui.

Si nous choisissons cette Suisse, nous optons deuxièmement pour le respect des droits fondamentaux et des droits de l'homme. L'humanité et la dignité humaine doivent également pouvoir être exigées vis-à-vis des majorités démocratiques, faute de quoi elles ne se distinguent pas du gouvernement par la populace dont parlait Aristote. Simultanément, nous votons pour une Suisse qui s'engage comme pionnière humanitaire et médiatrice pour la stabilisation de régions de crise et qui s'efforce d'ouvrir de nouvelles perspectives aux groupes de population concernés par une aide à la survie et par la coopération en vue du développement.

Si nous choisissons cette Suisse, nous optons troisièmement pour une concurrence à armes égales et pour une politique économique extérieure qui facilite l'accès de nos entreprises les plus innovatrices, à savoir les PME, au marché européen et mondial au lieu de le rendre plus difficile, et qui a tiré les leçons des conséquences destructrices de la mondialisation par la concurrence fiscale et d'implantation déréglementée. Nous nous décidons contre les risques d'une économie offshore mais pour une économie intégrée, basée sur la recherche, une bonne infrastructure et des relations stables entre les parties prenantes.

Si nous choisissons cette Suisse, nous nous décidons quatrièmement de façon prospective, prévoyante et innovatrice en faveur d'un environnement dans lequel la suissitude continue de représenter une qualité exceptionnelle de la vie et de la nature, mais aussi pour une économie clean-tech durable. En même temps, nous sommes conscients du fait que le retrait des glaciers, les inondations et les glissements de terrain ne peuvent être arrêtés que par la solidarité et la collaboration internationales dans le cadre du droit international public dans le domaine environnemental.

Si nous choisissons cette Suisse, nous nous décidons cinquièmement en faveur d'un État social qui permet aux gens de participer à la vie sociale et politique et leur offre des chances et des perspectives de vie. Notre politique vise à réaliser la justice sociale et fiscale, un développement harmonieux de la société et à maintenir la cohésion sociale.

Si nous choisissons cette Suisse, nous la préservons sixièmement du provincialisme culturel et scientifique et nous optons pour une Suisse sûre d'elle-même et ouverte, qui maintient les traditions locales tout en entretenant l'échange culturel et scientifique grâce à un réseautage de haut niveau.

Nous sommes convaincus que cette Suisse-là est la meilleure et qu'elle saura gagner l'esprit et le cœur de ses citoyennes et de ses citoyens.

*Club Helvétique, en juillet 2014*